

COMMUNE ENGAGÉE DANS LA CHARTE RÉGIONALE "POUR DES COLLECTIVITÉS SANS PESTICIDES À LA RÉUNION"

Votre commune modifie l'entretien de cet espace
pour un plus grand respect de l'environnement et de votre santé.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto